

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT,  
DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

DÉPARTEMENT d B<sup>as</sup> Alpes

BUREAU d Forcalquier

Succession de M. M<sup>me</sup> Sibilla Gauthier épouse Chenuet  
décédée à Sérans, le 29<sup>bre</sup> 1893

NUMÉRO DE LA DÉCLARATION : 220

Du 11 mai 1896.

Reçu de M. Jacques Prosper Gauthier  
propriétaire, à Mallemougasse  
la somme de quatre-vingt-deux francs  
trentes-deux centimes

montant des droits détaillés ci-contre, sous toute réserve.

Le Receveur de l'Enregistrement,

*J. Béranger*

DÉTAIL DES DROITS PERÇUS.	VALEURS.		DROITS.	
	fr.	c.	fr.	c.
ACTIF MOBILIER.				
A 60 p. o/o sur.....	14 de 4040 = 4		65	65
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
ACTIF IMMOBILIER (en capital).				
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
A p. o/o sur.....				
TOTAL des droits simples.			65	65
Droits et demi-droits en sus.			"	"
TOTAL sujet aux décimes.			65	65
Décimes.....			16	42
TOTAL.....			82	07
Timbre de la quittance.....			.	25
Frais de poursuites.....				
TOTAL GÉNÉRAL.....			82	32

